

10. Le fumier enfoui immédiatement se conserve plus longtemps dans la terre, et exerce plus lentement et plus tardivement son action.

20. Le fumier qui reste un certain temps étendu sur la surface exerce son action plus promptement et, par la même raison, se maintient moins longtemps dans la terre.

30. Le fumier étendu à la surface ne perd pas sa force, mais il devient plus facilement décomposable.

40. Lors donc qu'il importe de faire agir la plus grande force d'une fumure sur une première récolte, il convient de laisser le fumier pendant un certain temps étendu sur la surface.

50. Lorsque le fumier ne doit agir que lentement et successivement, il convient de l'enfouir immédiatement.

60. Lorsqu'on est en état de fumer souvent, ou tous les ans, il faut laisser le fumier quelque temps étendu.

70. Lorsqu'on ne fume qu'à de longs intervalles et en fortes proportions, il faut enfouir de suite.

80. Lorsqu'on est obligé d'économiser les engrais, il faut encore enfouir de suite.

90. Lorsqu'on a employé en litière des plantes aigres, ou lorsqu'on est dans le cas de conduire immédiatement le fumier de l'étable aux champs, il faut le laisser un certain temps étendu.

100. Il faut laisser surtout étendus les fumiers très-mouillés et ceux qui sortent d'une fosse dans laquelle ils ont été longtemps baignés de mare.

C'est un fait qui se manifeste d'une manière très-sensible, que toutes les matières terreuses et minérales aussi bien que végétales, enfouies ou immergées pendant un certain temps et à une certaine profondeur, ne produisent une action favorable à la végétation qu'après avoir été un certain temps exposées à l'air. Dans ce cas sont, outre le fumier, la tourbe, le terreau, les déblais des fossés, l'argile, la marne, etc.

110. Sur les champs qui ont une forte pente, il faut enfouir de suite, pour ne pas laisser le fumier exposé au délavage par les pluies.

Une opération également très-importante et qui, pour être exécutée d'une manière avantageuse, réclame toute l'attention des cultivateurs, c'est le transport des fumiers sur les champs.

Lorsque l'on procède au charroi des engrais, il convient d'employer à ce travail tous les attelages disponibles, et alors il faut combiner les choses de manière que les chargeurs soient constamment occupés; le nombre des manœuvres est réglé d'après la distance à parcourir par les attelages, et suivant que les champs sont plus ou moins éloignés. On a un chariot de rechange pour deux ou trois attelages; ce chariot reste près du tas afin d'occuper constamment les chargeurs. Ainsi, si l'on emploie trois attelages, on prendra les mesures nécessaires pour qu'il y en ait toujours un qui se rende au champ pendant que l'autre décharge et que le troisième en revient. Par de semblables dispositions, chaque attelage, n'est arrêté que juste le temps nécessaire pour dételé et atteler les chevaux au chariot qui vient d'être chargé, et approcher du tas celui qui est vide. C'est un calcul de temps que chaque cultivateur fera aisément.

Les hommes préposés au chargement du fumier ne doivent pas attaquer les tas sur une trop grande étendue. On doit les entamer par tranches auxquelles on donne peu de largeur et qui auront naturellement la hauteur des tas; en opérant de la sorte, on mélange plus intimement les fumiers des différents espèces d'animaux disposés par couches successives;

en outre, on évitera les pertes de temps, car les ouvriers auront un espace moindre à parcourir pour porter l'engrais au chariot; cet avantage serait perdu si l'on entamait le tas sur une trop grande largeur. Les chargeurs doivent aussi se répartir la besogne; ainsi, si trois ouvriers sont employés à cette opération, l'un d'eux détachera le fumier avec la pioche, et les deux autres le transporteront sur la voiture. Il est également essentiel de suivre un certain ordre dans le chargement, sans cela on serait exposé à perdre beaucoup de fumier sur le chemin. Les premières fourchées doivent être mises à plat et en commençant par les deux extrémités du chariot où l'on forme deux espèces de pignons, et c'est par le centre que l'on termine. Cette disposition donne de la solidité à la charge, et l'on évite les dislocations pendant la marche des attelages.

Les chariots arrivés sur les champs déposent le fumier en morceaux; ce travail doit s'exécuter avec la plus grande régularité, car la facilité de l'épandage et la bonne répartition de la fumure en dépendent. L'attention du chef des travaux doit se porter sur l'éloignement entre les tas, et lorsque l'on connaît la quantité de fumier que l'on veut consacrer au terrain, il est facile de calculer la distance qui doit séparer les tas et l'espacement à donner aux lignes suivant lesquelles les attelages doivent cheminer. Si l'exploitation ne possède pas un homme assez exercé pour marquer à l'œil les places où les tas doivent être déposés, il sera indispensable d'indiquer les lignes par un trait de charrue que les chariots devront suivre. Sur ces lignes on déterminera, au pas, les endroits où le charretier devra s'arrêter, ou bien, ce qui est plus simple, on prendra pour mesure la longueur de l'attelage depuis les chevaux de devant ou de derrière, jusqu'à l'extrémité postérieure du chariot. Cette mesure offre des subdivisions qui sont très-faciles à saisir et d'une précision suffisante.

Il est facile d'arriver à une égale répartition de la fumure dès que l'on connaît la quantité d'engrais que l'on veut consacrer à l'arpent.

Quant à la distribution en morceaux plus ou moins forts, elle n'offre pas de difficultés sérieuses; le chargement des voitures restant le même et le conducteur, sachant qu'il doit le répartir en un certain nombre de tas, arrive rapidement à opérer la division avec exactitude. Dans les terrains qui offrent une pente assez forte, il est très-souvent convenable de déposer une plus grande quantité de fumier sur les parties élevées, par cette raison que les sucs fertilisants ont une tendance à gagner les portions inférieures.

Il est nécessaire de nettoyer les roues avant de quitter la pièce où ils déposent le fumier, afin que celui qui y est attaché reste sur le champ et ne se perde pas sur les chemins.

Comme nous l'avons recommandé plus haut, il est très-avantageux de procéder à l'épandage du fumier aussitôt qu'il est déposé sur le sol. Ce travail doit être fait avec soin et l'on ne doit pas épargner les ouvriers; il faut veiller à ce que le fumier soit bien éparpillé et parfaitement divisé; on assure autant que possible la perfection de cette opération en faisant suivre les ouvriers par un homme qui divise les morceaux de fumier que ceux-là pourraient avoir négligés.

APPLICATION DES FUMIERS

Nous savons déjà que les fumiers chauds, c'est-à-dire ceux de cheval et de mouton, conviennent particulièrement aux terrains compacts et même aux terrains légers des climats pluvieux. Nous savons aussi que les fumiers froids, qui sont